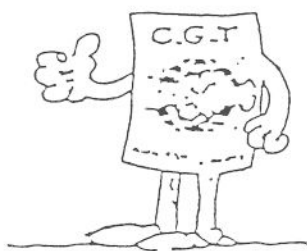


# S N T R S



## informations

**Bulletin de liaison du Syndicat  
National des Travailleurs de la  
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91400 ORSAY. Tél. 69.07.60.13

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : Jean OMNES

Supplément au N° 9.D **MERCREDI 19 JUIN 1996**

7,00 Frs

## *SPECIAL*

## *INSERM*

**A TOUS LES ADHERENTS**

-----  
AUX SECRETAIRES REGIONAUX ET  
AUX MEMBRES DE LA C.E. CNRS

## SOMMAIRE

Pages 2 à 4

**INFO du BUREAU INSERM**

Pages 5 à 7

**Compte rendu de la session de printemps de la CSS N° 5**

Pages 8 à 13

**Compte rendu de la session de printemps de la CSS N° 11**

Page 14

**Comité d'interface INSERM - Société Française de Santé Publique (SFSP)**

Pages 15-16

**Concernant les difficultés budgétaires et les suppressions d'emplois, nous  
avons fait part de nos inquiétudes aux groupes parlementaires.**

**Nous avons reçu une réponse.**

## INFO DU BUREAU INSERM ...

—> Notre camarade Dominique LAGRANGE, secrétaire de la Section Nationale INSERM du SNTRS-CGT, vient de quitter la région parisienne pour s'établir dans la région toulousaine.

Le bureau national du SNTRS sera donc privé de son concours précieux, de sa vivacité d'esprit, de la pertinence de ses analyses et sa capacité d'organisation.

Nous la remercions tous de son apport considérable au syndicat. Nous savons qu'elle continuera à nous épauler au sein de la Commission Exécutive de la section INSERM et que son apport local sera appréciable.

Le départ de Dominique crée un grand vide qui rend nécessaire une profonde réflexion sur le fonctionnement de la section nationale INSERM. Cette réflexion sera conduite dans le cadre de la préparation de notre 22ème congrès, mais il nous faut prendre des mesures immédiates, conservatoires ; c'est pourquoi, nous faisons appel à tous ceux de notre syndicat qui placent l'intérêt commun au sommet de leurs préoccupations, et qui partant de là veulent contribuer à construire l'outil de défense des personnels.

Pour le moment, nous pensons qu'il est nécessaire d'améliorer le fonctionnement en réseau du syndicat (à l'heure d'Internet, c'est la moindre des choses) ; chaque responsable de secteur, et à la limite chaque adhérent devrait pouvoir être atteint dans des délais très courts par effet de chaîne (en utilisant : FAX, téléphone et Internet). L'utilisation d'Internet qui tend à se généraliser, permettra progressivement une diffusion quasi instantanée des informations (voir encadré ci-après). Nous étudierons la possibilité d'exploiter le retour d'information, via Internet, des syndiqués vers la section nationale INSERM.

—> Les élections au CNAS du CAES (voir résultats, page 4), après le raté du premier tour, dénotent une stabilité en pourcentage et une augmentation en nombre de voix de notre syndicat, le SNIRS est en perte de vitesse au profit du SNCS chez les chercheurs et au profit du SGEN chez les ITA.

Ces transferts de voix montrent comment les différents syndicats sont perçus par les électeurs.

Les résultats démontrent également l'absurdité du système électoral qui oblige chaque électeur à choisir une liste pour son collège et une autre liste en dehors de son collège. De nombreux votes nuls résultent de ce fait. Il faudra changer ce mode d'élection comme nous le réclamons depuis la création du CAES.

Les élections au bureau du CNAS se sont très mal passées (voir lettre de démission, page 4). Nos élus s'exprimeront à ce sujet, mais d'ores et déjà, nous avons convenu avec les bureaux syndicaux des autres syndicats d'effectuer un travail en commun sur la politique du CAES, mettre à plat les divergences et avancer. De plus, une réunion est prévue d'ici la fin du mois pour élaborer un communiqué intersyndical portant sur la démocratie et la transparence dans la gestion du CAES.

—> Suite à la Commission Exécutive du 8 mai dernier consacrée à l'emploi précaire, nous travaillons à structurer l'action en direction de ces personnels. Nous pensons qu'il est nécessaire de procéder à un recensement de l'emploi précaire dans les unités de l'INSERM. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'il existe un plan de titularisation dans la Fonction Publique, qui ne concernerait pas

les EPST, mais qui a conduit nos ministères de tutelle à demander une étude. Nous devons donc, sinon enclencher ce travail par nous-mêmes, du moins exiger de l'INSERM qu'un recensement sérieux soit fait, et pourquoi pas exiger qu'une cellule de crise pour l'emploi soit créée à l'INSERM.

Nous pensons, par ailleurs, qu'il faut sensibiliser les titulaires à ce problème. De même, une expression des syndicats en direction des directeurs de laboratoires est prévue. Nous sommes conscients de la difficulté d'organiser les "précaires". Une voie à explorer est peut être aussi la constitution d'un réseau qui pourrait être activé en fonction des besoins : par exemple une expression collective en direction des instances de l'INSERM.

Pour finir, les syndicats étaient reçus le 11 juin dernier à propos de la feuille de notation. Nous avons décidé de faire une déclaration liminaire et de partir si le représentant de l'administration refusait de discuter de nos revendications essentielles : plan de transformation et croisement entre activité et niveau de qualification. Dans sa déclaration, Monsieur THOMAS, le chef du DEST, a déclaré qu'il faisait des demandes de transformation d'emplois, que l'emploi ITA était attaqué et donc qu'il fallait le défendre par une meilleure connaissance de l'activité des ITA.

Nous sommes donc resté pour apporter notre point de vue critique sur la modification de la feuille de notation et pour discuter de l'évaluation de la qualification des ITA qui est inscrite dans le statut et que nous revendiquons.

**Nous demandons à tous les syndiqués de transmettre à Jean-Pierre BAZIN,  
au siège du syndicat, leur adresse E MAIL (Internet)  
dans la mesure où ils ont accès à ce service.**

NOM, prénoms :

Unité :

Adresse :

E mail :

A transmettre à J.P. BAZIN, SNTRS-CGT 25 rue de Chevreuse 91400 ORSAY.



## Compte rendu de la session de printemps de la CSS N°5

### Intervention de Philippe LAZAR.

Le DG a débuté par des remarques concernant les travaux de la session d'automne et plus particulièrement les concours de recrutement des chargés de recherche. P. LAZAR a déploré l'absence de vigilance de certaines CSS quand au recrutement de candidats proches d'elles à l'exception de la CSS 5 - qu'il tient à féliciter pour ne pas avoir fait d'auto-sélection- Ceci est à mettre en relation avec le climat difficile dans lequel s'est déroulé le concours CR: très petit nombre de postes notoirement insatisfaisant. En conclusion sur les 36 candidats recrutés 21 étaient représentés au niveau des CSS (ce qui représentait 17% de chance de recrutement) tandis que 15 n'avaient aucune relation avec les CSS (3,9% de possibilités de recrutement); 6 médecins ont été recrutés en tant que CR1, à ce niveau il est à noter un défaut de candidats médecins dû aux problèmes de carrières qu'ils rencontrent à ce niveau. L'équilibre Paris-province a été globalement respecté, enfin 28% des CR recrutés l'ont été dans des laboratoires non INSERM.

P. Lazar est ensuite revenu sur la transformation des postes verts et postes d'accueil d'internes en postes de fonctionnaires permettant le recrutement de 70 CR par an jusqu'à l'an 2000, en contrepartie un système de bourses mis en place comprenant la participation financière à hauteur équivalente de l'INSERM, des Hôpitaux et des conseils régionaux permettraient l'accueil des internes en années de recherche et seraient d'un coût modique (environ 7 à 10 MF de francs par an). L'évaluation des projets se feraient tout à la fois par le CSCRI, les hôpitaux, le conseil régional, l'université et des experts nationaux.

Le DG a abordé l'ordre du jour:

- Concours DR2: 2 postes uniquement . P. Lazar a regretté le peu de postes ouverts.
- Bilan d'unités: 4 demandes de créations.(le nombre de créations possible est inconnue à ce jour, mais peut être estimé à environ 20). Les demandes de créations et de créations de novo sont à comparer ensemble, il faut uniquement se référer à l'espérance de publications pour les 12 ans à venir, rien n'est dû aux anciennes unités car il n'existe pas d'obligation de se représenter.
  - 4 demandes des CJF.(10 au niveau national).
  - 3 demandes de CRI.(10 au niveau national).

### Travaux de la Commission:

Le compte rendu de la session d'automne a été adopté à l'unanimité de même que les demandes d'équivalence de diplômes pour le concours DR2.

#### -Demande de créations de CJF.

Anne Baron-Van Evercooren: il est noté un déséquilibre entre les équipes fondatrices de même qu'une cohésion qui semble douteuse, cependant le projet est soutenu par l'IFR neurosciences de la Pitié-Salpêtrière. Projet pris en considération par la CSS à l'unanimité des suffrages exprimés.

Yves Cazals: projet issu de conflits locaux entre personnes. Il serait plus judicieux de proposer à cette équipe une insertion dans une autre structure. Projet pris en considération par 17 oui, 4 non et 1 refus de vote.

Joël Lunardi : projet inégal: publications faibles sur le thème ciblé. Projet pris en considération à l'unanimité des votants.

Michel Villaz: Equipe solide dotée d'une approche multidisciplinaire, mais non soutenue par le comité de direction du CEA. Projet pris en considération à l'unanimité des votants.

Interclassements des projets: 1er Baron  
2ème Villaz  
3ème Lunardi  
4ème Cazals.

Au cours des discussions ayant abouti au classement, il s'est posé la question de savoir si les membres de la CSS également membres de l'IFR neurosciences de la Pitié pouvaient participer aux débats et au vote puisqu'ils représentent 20% de la CSS.

**-Demande de CRI.**

Marc Abitbol: la question de la pérennité du laboratoire a été évoquée. Les frais de fonctionnement du laboratoire et des personnels ont semblé très élevés et sans rapport avec la qualité des publications. Vote de prise en considération: 15 oui, 7 non .

Romain Gherardi: projet identique à celui de l'année précédente avec en plus un regroupement de compétence. Vote de prise en considération: 21 oui, 3 non.

Patrice Tran Ba-Huy: Grande dispersion thématique au vu du personnel. Vote de prise en considération 15 oui, 7 non, 2 abstentions.

Classement: 1er Gherardi  
2ème Abitbol  
3ème Tran Ba-Huy

**-Bilan des CRE.**

Bloch B.	3,92
Changeux J.P.	3,50
Goeldner M.	2,35
Henry J.P.	4,00
Jean A.	3,74
Lemonnier M.	3,39
Mariani J.	4,00
Marty A.	3,46
Métin C.	3,22
Paulin D.	4,00
Plouet J.	3,83
Rougon G.	3,82
Wiener-Vacher S.	1,17

insuffisant, une demande de remboursement avec copie au directeur de l'hôpital et du laboratoire sera adressé à l'intéressée sauf en cas de production rapide d'articles.

**-Mandat de transition.**

U 153 reprise par Ketty Schwartz; vote 25 oui pour une durée de 3 ans.

**-Titularisation des CR1/CR2.**

vote groupé: unanimité des collègues A et B.

**-Intégration d'ITA dans le cadre des chercheurs.**

D. Pham Din-Chin . unanimité des collègues A et B.

**-Affectation des CR recrutés à la session d'automne 1995.**

Après un refus de vote du à une erreur de libellé concernant une affectation ayant entraîné une correction de la part de l'administration, le vote concernant les affectations est obtenu à l'unanimité.

**-Concours DR2.**

1ère G. Buttler-Brown  
2ème P. Gaspar

**-Bilan d'unités.**

Avis favorable pour l'ensemble des unités concernées: Fardeau (U153), Agid (U289), Hamon (U288), Couraud (U374), Cavadore (U249) et Nunez (U282).

### **-Création d'unités:**

Les débats ont débutés par une déclaration préliminaire des élus C.

Nous (élus C) avons constaté que certains conseils de laboratoires n'étaient pas élus, peut-être faute de candidats. Dans ce cas la solution préconisée est le tirage au sort et non la nomination. Il faut se poser la question de la désaffectation des agents pour faire partie du dit conseil: sentiment de n'y servir à rien, absence de choix sur les décisions de travail ou dans l'organisation, la seule participation active se faisant au niveau des options matérielles.

Nous déplorons le petit nombre d'ITA statutaires en regard de celui particulièrement impressionnant de DEA, thésards, du nombre croissant de CDD et de CES (certains avec formations) pour lesquels aucun avenir n'est assuré.

Un nombre de postes suffisants mis à disposition des laboratoires permettrait à tous de travailler dans de meilleures conditions et de trouver une vraie place au sein des instances locales.

Yves Agid (recréation). Paris. grosse unité assez homogène avec une interface très importante avec la clinique. Production scientifique importante avec un très bon niveau des publications. Conseil de laboratoire nommé par le directeur Unanimité pour le vote de prise en considération.

Henri Dreyfus (création faisant suite au CJF92-02). Strasbourg. Petite structure caractérisée par une superbe interface recherche clinique / recherche fondamentale dans le domaine de la vision par contre niveau de publications faible pour le moment. A la demande du président par intérim (A Privat) un tour de table est effectué 14 oui, 6 non et 1 abstention pour la prise en considération du projet. Suite à ce vote majoritaire le projet de H Dreyfus en pris en considération à l'unanimité.

Michel Hamon (recréation). Paris. grosse unité assez hétérogène avec un bon rythme de publications de bon niveau. Conseil de laboratoire nommé par le directeur. Unanimité pour la prise en considération.

Mickael Seagar (création par suite démission du poste de directeur par F. Couraud). Marseille. Projet de très grande valeur avec niveau de publications de très haut niveau. Fonctionnement démocratique de l'unité: toute les décisions impliquant les personnels sont prises sous la forme de l'assemblée générale. Unanimité pour la prise en considération.

#### Classement

- 1er M. Seagar
- 2ème Y. Agid & M. Hamon.
- 4ème H.Dreyfus.

Les élus C de la CSS n°5: Claude Abdallah, Annie Courtalon et Patrick Robert.

# COMPTE RENDU DE LA CSS 11 .PRINTEMPS 96

## Examen quadriennal

U155 FEINGOLD JOSUE : *Unité de recherche d'épidémiologie Génétique*

PERSONNEL ITA : INSERM = 8, UNIVERSITE = 3

RAPPORT ITA/CHERCHEUR : 0.58

BESOINS EN POSTES ITA :

1) 1 poste d'ingénieur.

2) 1 poste d'ingénieur informaticien spécialisé en modélisation

moléculaire

COMMENTAIRE RAS

## Bilan d'activité

U88 GOLDBERG MARCEL : *Santé publique et épidémiologique sociale et économique*

PERSONNEL ITA : INSERM = 8, CNRS = 2, AUTRES = 7

RAPPORT ITA/CHERCHEUR : 1.42

BESOINS EN POSTES ITA :

1) 1 poste d'ingénieur de recherche : Analyse épidémiologique

des données

2) 1 poste de technicien : Gestion de base de données

COMMENTAIRE Le mandat de directeur est arrivé à 12 ans. Une demande de renouvellement a été examinée Voir le classement au chapitre: création

## Examen après un mandat de 2 ans

U305 MORUCCI JEAN PIERRE *Recherche et transfert industriel en technologie biomédicale*

PERSONNEL ITA : INSERM = 5, HOPITAL = 1, AUTRES = 18

RAPPORT ITA/CHERCHEUR : 0.52

COMMENTAIRE Une demande d'examen à 2 ans avait été demandée par le CS alors que la CSS (ex 9) avait donné un avis extrêmement favorable. Un vote d'activité de nouveau extrêmement favorable a été donné de nouveau et nous avons souligné dans le rapport de séance que nous souhaitons que cette unité arrive à son terme de 12 ans (dans 2 ans). Il est à souligné que toutes les unités GBM sont en difficultés, l'INSERM affichant un désintéressement pour cette discipline.

Candidature à une création d'unité au titre du budget  
1997

GOLDBERG MARCEL

voir plus haut

PAPOZ LAURE *Epidémiologie des maladies chroniques et du vieillissement*  
(MONTPELLIER)

PERSONNEL ITA : NSERM = 2, AUTRES = 8

RAPPORT ITA/CHERCHEUR : 0.50

BESOINS EN POSTES ITA :

- techniques
- fichiers
- 1) 1 IE : Analyse statistique, mise au point de nouvelles
  - 2) 1 AI : Coordination, gestion des dossiers médicaux et des
  - 3) 1 SAR : Gestion des crédits, comptabilité, courrier, téléphone

SANCHO GARNIER *Recherches démographiques et épidémiologiques. Application aux cancers et aux détériorations cognitives* (MONTPELLIER)

PERSONNEL ITA : INSERM = 6, EN = 2, AUTRES = 1

RAPPORT ITA/CHERCHEUR : 0.43

BESOINS EN POSTES ITA :

- 1) 1 SAR : Secrétariat administratif et technique de l'unité  
(remplacement de la personne appartenant au CRLC)

COMMENTAIRE Le classement a été difficile pour départager PAPOZ et SANCHO. La situation Montpelliéraine est délicate à appréhender et pose des problèmes de susceptibilités de personnes. Il a fallu recourir au vote pour les départager, les thématiques et la qualités scientifiques étant très proches

**classement**

- 1er GOLDBERG
- 2eme PAPOZ
- 3eme SANCHO GARNIER

**Examen des demandes de contrats jeune formation**

GIGNOUX Marc : *Epidémiologie et biologie des cancers Caen*

Laboratoire d'origine : néant

personnel: 14 chercheurs, 3 IT, 1 administratif

publications +++

COMMENTAIRE La CSS précédente avait demandé qu'une demande de CJF soit déposée plutôt qu'un CRI. En 95 nous avons beaucoup hésité pour un classement en 1er.

La CSS donne un avis favorable à la création

## Bilan de contrats jeune formation et prolongation

COATRIEUX JEAN LOUIS : *Laboratoire Traitement du Signal et de l'Image* **Rennes**

COMMENTAIRE Une création d'unité n'est pas possible malgré l'effort entrepris pour l'intégration de chercheurs statutaires INSERM. L'équipe s'est renforcée par le recrutement de 3 enseignants-chercheurs. Une demande de CRI est donc déposée. (voir CRI)

DACULSI GUY : *Matériaux d'intérêt Biologique* **Nantes**

COMMENTAIRE Un certain découragement devant la difficulté de recrutement de jeunes chercheurs dans le GBM avait conduit M. Daculsi à ne pas solliciter une prolongation. Mais la CSS devant la qualité des travaux effectués par cette équipe a demandé dans son rapport de séance une prolongation d'un an.

PAPOZ LAURE : *Epidémiologie des maladies chroniques et du vieillissement* **Montpellier**

COMMENTAIRE voir demande d'unité.

### Evaluation a 1 an de CRI

DE POURVILLE GERARD *Systèmes d'information et régulation du système de soins* **Saint Maurice**

COMMENTAIRE RAS.

### Demande de CRI

BACCINO Eric (Brest) *Recherche appliquée à la résolution de problèmes de médecine légale. Bioéthique et droit médical*

CHIVE Maurice (Lille) *Ondes électromagnétiques et systèmes moléculaires cellulaires et tissulaires. Thermothérapie*

COATRIEUX Jean Louis (Rennes) *Fusion d'observations et de modèles en imagerie et en signal à finalité diagnostique et interventionnelle*

DANIER Richard (Paris) *L'hygiène mentale des individus face au "paranormal" en général*  
Non prise en considération

DEGOULET Patrice (Paris) *Intégration de connaissances médicales multisturces pour l'aide à la prise de décisions: application à la prise en charge des sténoses vasculaires rénales et fémorales*

HERCBERG Serge (Paris) *Effet de la supplémentation en vitamines et minéraux antioxydants, à doses nutritionnelles, sur l'incidence des cancers, et des maladies cardiovasculaires (Etude SU.VI.MAX)*

**LAROUZE Bernard (Paris)** *Epidémiologie, prévention et traitement des maladies infectieuses dans les PED*

COMMENTAIRE La CSS a voulu dissocier le cas de M.Larouzé des autres demandes de CRI pris en considération, car cette équipe comprenant 4 chercheurs statutaires INSERM et 3 ITA INSERM, ne rentrait pas dans le cadre des CRI qui est plutôt fait pour des domaines ne permettant pas à terme la constitution d'unité de recherche. Nous pensons que cette équipe devrait plutôt déposer une demande de CJF ou d'Unité. Un texte de séance a été transmis en ce sens au CS

#### Classement des projets retenus

1er	COATRIEUX
2eme	BACCINO
3eme	CHIVE
4eme	DEGOULET
5eme	HERCBERG (le dossier ne sera pas transmis au CS)

#### Contrats de recherche externes

COMMENTAIRE :RAS

#### Bilan de reseaux de recherche clinique ou en santé publique financés en 1992

COMMENTAIRE :RAS

#### Examen des demandes de reseaux de recherche en santé publique pour 1996

**BONAITI Catherine (Villejuif):** *Recherche des facteurs génétiques impliqués dans les adénomes colorectaux et la séquence adénome-cancer*

**PAPIERNIK Emile (Paris):** *Améliorer la sécurité à la naissance des grands prématurés (moins de 33 semaines) par la réorganisation des transports périnataux*

**SCHAFFER Paul (Strasbourg):** *Estimation de la prévalence des cancers en France et évaluation des pratiques de diagnostic et de soins*

**THONNEAU Patrick (Paris):** *Evaluation des conséquences sur la fertilité masculine d'expositions professionnelles aux pesticides et à la chaleur*

#### La CSS effectue un classement au consensus

1er	BONAITI
2eme	THONNEAU
3eme	SCHAFFER
4eme	PAPIERNIK

## Registre demandes d'avis en 1996

Il est constitué auprès des ministres chargés de la recherche et de la santé un Comité national des registres.

Dans un premier temps:étude parallèle des dossiers par les instances scientifiques INSERM et DGS en vue de rendre 2 avis sur la qualité scientifique et l'intérêt scientifique respectivement en matière de recherche et de santé publique.

2eme temps:étude des dossiers par le CNR s'appuyant sur les 2 avis rendus préalablement par l'INSERM et la DGS en vue de donner un avis stratégique reposant sur l'opportunité de son fonctionnement par rapport à la politique des registres et sur l'adéquation entre les moyens envisagés et les finalités exposées.

Liste des demandes	Intitulé	note
MENEGOZ	Registre des cancers de l'Isère	3.91
ROBERT	Registre des malformations congénitales :Centre Est	3.91
CHAPLAIN	Registre de pathologie gynécologique:Bourgogne	3.64
HENRY AMAR	Registre des cancers du Calvados	3.64
TRON	Registre des maladies inflammatoire:Bretagne	3.55
COLLET	Registre des blessés de la route:Rhône	3.36
SPIRA	Registre des grossesses extra utérines:Isère	3.27
CANS	Registre des handicaps de l'enfant:Isère	2.95
LE MAB	Registre des cancers de la Martinique	3.86
DAURES	Registre des cancers de l'Hérault	2.50
TRON	Registre des cancers de l'enfant:Bretagne	2.50
BERTRAND	Registre des cancers de la Manche	2.45
PIENKOWSKI	Registre des cancers digestifs :Haute Garonne	2.27
SENTILHES	Registre de la tuberculose:Gironde	2.18
RAVERDY	Registre des cancers de la Somme	2.00
BUEMI	Registre des cancers du Haut Rhin	2.00
FARDELLONE	Registre des fractures du col du fémur:Picardie	1.82
LAUDON	Registre des cancers de Polynésie	1.82
GRASSER	Registre des cancers du Limousin	1.68
GAUTIER	Registre des cancers de l'Essonne	1.14
COHEN	Registre des cancers des Ardennes	1.09

### évaluation de Registre 1989

CARLI	Registre des hémopathies :Cote d'Or	3.91
PHILIP	Registre des malformations:Bouches du Rhône	3.82
DUMAS	Registre des accidents vasculaires:Dijon	3.73
ROUMAGNAC	Registre des cancers du Tarn	3.73

Concours pour l'accès au corps des directeurs de  
recherche de 2eme classe au titre de l'année 1996

Liste des candidats	affection	classement
DELAPORTE Eric	ORSTOM	1er
ROTH Marie Paule	UPR 8291	2eme
DERRIENNIC Francis	U170	3eme
RITCHIE Karen	Montpellier (Daures)	4eme
ABEL Laurent	U436	5eme
GERIN Michel	U88	
SASCO Annie	Lyon (CIRC)	
CACHERA Marie Françoise	U290	8eme
CHWALOW Judith	U21	
DE MOUZON Jacques	U292	
LEBRUN CARDON Thérèse	URA 362	
MARTIN Jean Marie	U420	
ROBINE Jean Marie	Montpellier (Daures)	
SWENDSEN Joel	Grenoble Université II	
SOMON Thierry	Néant	non recevable

Titularisation chargé de recherche 2eme classe

Ville Ravaud Isabelle	"handicap et société "Fardeau
Watier Laurence	U170

# COMITE D'INTERFACE INSERM - SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE (SFSP)

*Liste des membres participants*

## I - REPRESENTANTS DE LA SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE (SFSP) :

M. Yannick BARBANCON

M. Jacques BRICE

M. Dominique CHOUDAT

M. William DAB

M. René DEMEULEMEESTER

M. Gérard DERIOT

M. Jacques DRUCKER

M. Bertrand GARROS

M. Daniel PINCHENZON

M. Christian ROLLET

M. Claude ROMEO

M. Denis ZMIROU

Président

## II - REPRESENTANTS DES INSTANCES SCIENTIFIQUES DE L'INSERM :

*mandat 1987 - 1990*

M. Gérard BREART

CSS 8

M. Denis HEMON

CSS 8

*mandat 1991 - 1994*

M. Gérard DE POUVOURVILLE

Conseil Scientifique

M. Pierre DUCIMETIERE

Conseil Scientifique

M. Jean-Paul MOATTI

CSS 10

M. Alfred SPIRA

Président de la CSS 10

*mandat 1995 - 1998*

Mme Annie-Claude BACHELOT

CSS 11

Mme Marianne BERTHOD-WURMSER

Membre de l'Intercommission n°6  
"Analyse et évaluation des systèmes de soins et de prise en charge, de  
prévention et de protection sociale"

Mme Evelynne ESCHWEGE

CSS 11  
Membre du Comité d'Interface INSERM - Endocrinologie Diabète

Mme Monique KOROBAEFF

CSS 11

Mme Annette LECLERC

CSS 11  
Membre de l'Intercommission n°6  
"Analyse et évaluation des systèmes de soins et de prise en charge, de  
prévention et de protection sociale"

Mme Christiane SINDING

CSS 11

## III - REPRESENTANT DU COLLEGE DE DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Mme Claudine HERZLICH

**Concernant les difficultés budgétaires et les suppressions d'emplois,  
nous avons fait part de nos inquiétudes aux groupes parlementaires.**

**Nous avons reçu une réponse.**



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Alain BOCQUET

*Député du Nord*

Président du Groupe Communiste

Paris, le 29 mai 1996

SNTRS-CGT INSERM  
25, rue de Chevreuse  
91400 PARIS

N/ Réf : AB/TC/CB - 960201GUI04

V/ Réf :

*Monsieur,*

*C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier.*

*Je me permets de vous adresser sous ce pli, copie du texte de la question écrite posée par mon ami Guy HERMIER auprès du Ministre de l'Education Nationale sur le problème que vous soulevez.*

*Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse ministérielle dès que nous en disposerons.*

*Dans cette attente et restant à votre disposition,*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

Alain BOCQUET

CB- qe960201gui04

Le 28 mai 1996

## QUESTION ECRITE

Monsieur Guy HERMIER attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale sur les difficultés graves créées par le gel des crédits pour la recherche.

Le budget de la recherche publique a été voté par le Parlement dans le cadre du budget de l'Etat.

Deux mois après on a annoncé le gel de 50% des crédits alloués au Titre 6, c'est-à-dire le fonctionnement.

A l'INSERM, une note du 24 janvier précise que les crédits de l'Administration seront gelés à hauteur de 50% et ceux des unités de 25%.

Les crédits gelés deviennent facilement des crédits annulés. Comment les laboratoires vont-ils travailler ? La dotation initiale des laboratoires et services étaient déjà inférieure à celle de 1995, mais amputée encore dans cette proportion combien de programmes vont-ils devoir être annulés ? A cela s'ajoute le fait qu'il n'y a aucune création d'emploi chercheur et des suppressions de postes ITA.

Même le CAES est attaqué. En demandant le reversement d'une partie de la subvention, l'INSERM s'attaque au salaire différé des personnels.

Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour que l'INSERM reçoivent les crédits dont il a besoin.